

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 27 mai 2026
Délibération 01

Délibération

Objet : Désignation par le Conseil de l'U.F.R. Droit de Mme Pascale Labbé au titre d'un.e représentant.e d'une collectivité territoriale parmi les personnalités extérieures dudit Conseil

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la désignation de Mme Pascale Labbé au titre d'un.e représentant.e d'une collectivité territoriale parmi les personnalités extérieures dudit Conseil.

Votants :

Alexandre LUNEL (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Dirk BAUGARD (rang A), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), David Lemberg (rang B), Michel JUHAN (rang B), Berfin ILBEYI (USAGER), Léa BOUDJEMA (USAGER), Anthony MARTORANA (USAGER), Titouan BRYGO (USAGER), Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 2

POUR : 8

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

NUL : 3

ABSENTS/EXCUSES : 0

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT



UNIVERSITÉ PARIS 8
975 U.F.R. DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
90226 Saint-Denis cedex